



Concours clips RandoSub 2024

La Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins organise un concours de clips pour la promotion de la RandoSub au sein de la fédération, donc au sein des clubs affiliés et des SCA agréées à la FFESSM.

Cette promotion passe par la diffusion des clips de ce concours, vos clips, retenus par le jury, sur nos sites et nos réseaux sociaux.

Pour assurer cette diffusion et promotion de la Fédération, vos œuvres devront respecter les lois françaises en matière de droits d'auteur et de droit à l'image.

Les concurrents pourront participer autant de fois qu'ils le souhaiteront.

Peuvent concourir les clubs et SCA de la FFESSM, les licenciés intéressés devant adresser leur production sous couvert de leur structure.

Cette œuvre répond au cahier des charges suivant :

- Contenu dynamique avec essentiellement de la vidéo
- Possibilité d'intégrer des photos dans le clip - maximum 20%
- Durée maximale : 45 secondes.
- Format MP4 - 1080x1920 -16 :9 – 250 Mo maximum
- Un mini clip dynamique, comprenant une succession de scènes de vie courtes de randonnée subaquatique.
- La réalisation doit être promotionnelle de l'activité et doit donner envie de la pratiquer. Le clip sera diffusé sur les réseaux sociaux et/ou sur le portail RANDOSUB fédéral dans le but de valoriser l'activité.
- La réalisation doit être conforme aux préconisations fédérales en termes d'organisation, d'encadrement, de matériel utilisé, et d'animation en situation de randonnée subaquatique
- La réalisation permet à la structure fédérale de valoriser son site de pratique sur le plan terrestre et sous-marins, et les images doivent être respectueuses de l'environnement exploré.

Du fait même de leur participation à ce concours, les auteurs s'engagent à garantir les organisateurs contre toute action qui pourrait être exercée à leur encontre par des ayants-droits.

Les organisateurs de la FFESSM ne pouvant, en aucune manière, être tenus pour responsables en cas de contestation ou de litige.

Le concours se déroule du 6 mai 2024 au 30 septembre 2024, date limite d'inscription et de réception des clips.

Chaque clip (fichier mp4) sera nommé ainsi : le n° fédéral de la structure et son nom.

Exemple : *04240044_leshippocampesdelouest.mp4*

Pour vous inscrire c'est ici : <https://randosub.ffessm.fr/actualites/concours-mini-clip-randosub>

Sur le formulaire d'inscription, il vous sera demandé :

- Numéro fédéral de la structure
- Nom de la structure
- Nom du site de RandoSub
- Le point GPS (FACULTATIF)
- Ville du site de RandoSub
- Département
- Titre du clip
- Nom du réalisateur ou de l'équipe de réalisation.
- Lien de téléchargement WeTransfer <https://wetransfer.com>

Pour toute question vous pouvez nous joindre à randosub@ffessm.fr

Concernant le jury,

Le jury est souverain en ce qui concerne le classement des œuvres présentées.

Les lauréats*, se verront remettre en mains propres ou à un représentant désigné, des lots de notre partenaire exclusif équipementier BEUCHAT, ainsi que d'autres partenaires, à l'occasion du salon de la plongée 2025 sur le stand fédéral FFESSM.

Pour que ces images soient primées et diffusables pleinement, le jury sera sensible aux éléments de sécurité, de respect des milieux, et des objectifs pédagogiques de l'activité qui apparaîtrons dans les clips, ou de la présence d'images de mauvais comportement dans ces domaines. Le jury étant souverain se réserve le droit de ne pas diffuser un clip si ce dernier ne respecte pas les éléments cités ci-dessus.

Pour être sûr que l'inscription soit retenue le porteur nominatif de l'inscription devra donc :

- S'assurer des autorisations de prise de vue et de diffusion de l'image de tous les participants, notamment celles de mineurs que doivent signer leurs parents ou représentant.
- S'assurer des autorisations de diffusion de tous auteurs, musique, scénario, logo, slogan, caméraman, monteur, etc.
- Ces autorisations doivent préciser clairement la destination de ces images : promotion numérique des activités fédérales sur les plateformes officielles de la FFESSM.

*Les lauréats seront informés par mail sans pour autant connaître leur classement et recevront une invitation gratuite pour le salon de la plongée.